

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 19 Janvier 2024 à 18h30

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Romain PUECH - Gilles CHALUMEAU - Arnaud MAGNIN-Christine POIFOL- Nadège SEGUIN - Ludovic BAUDEMENT - Tatiana RATEAU- Lionel GONY (exempté de vote)- Guy MACHEREY

Absents excusés : Christophe BOS - Sylvain BOURIQUET - Nicolas LE FLOCH

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 10 votants

ORDRE DU JOUR

- ☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 10 Novembre 2023
- ☞ Championnats du Monde 2024
- ☞ Candidatures organisation Congrès 2024 : Carreau de Pagny et Pétanque des Loups
- ☞ Congrès 2023
 - Signature procès-verbal du congrès du 25 Novembre 2023 à Savouges. La validation officielle se fera lors de la prochaine Assemblée.
 - Validation statuts modifiés et règlement intérieur. Signatures.
- ☞ Calendrier 2024
 - Confirmation des changements et rajouts sur le calendrier
 - Validation des affiches suivantes :
 - Journée de la Femme
 - National Mixte DIJON
 - Validation actée de l'affiche du National des Laumes
- ☞ Championnats des Clubs et Coupe de France Open
 - Détail sur les formulaires d'inscription (1 par catégorie) et des différentes dates butoir.
- ☞ Coupe de France Jeu Provençal : préparer et effectuer le tirage. Nombre d'équipes inscrites pour le CD21 : 8
- ☞ Marathon féminin des 10 et 11 Février : point sur le nombre d'inscrites et sur les bénévoles qui seront présents.
- ☞ Championnats de Côte d'Or 2024
 - Elaboration et vérification de la Circulaire
 - Point sur les clubs candidats à l'organisation – Envoi d'une relance pour les manquants et décision lorsqu'il y a plusieurs demandes.
 - Mise à jour de la charte des joueurs qualifiés aux France
- ☞ Arbitres (point reporté à la prochaine réunion)
 - Revoir le tableau des indemnités
 - Faire le point sur les commandes souhaitées.
- ☞ Questions diverses
 - Pétanque Tour CO fédéral : informations

Approbation officielle du PV de la réunion du 10 Novembre 2023

Les membres du Comité en ont tous eu connaissance. Il n'y a aucune remarque ni modification. Ce procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

Championnats du Monde 2024

A date, et afin de pouvoir avancer dans la construction de l'évènement, de nombreuses visio sont mises en place avec le Comité stratégique et la Fédération pour avancer sur les points suivants :

- Construction de la structure (terrains intérieur et chapiteau extérieur) gérés par la FFPJP
- Infrastructures (réservation des premiers hébergements, étude différentes options pour la restauration avec construction éventuelle d'un autre chapiteau pour recevoir tous les joueurs du fait que la salle disponible dite salle « bleue » ne sera pas suffisamment vaste ou pouvoir délocaliser dans un restaurant proche du Zénith.
- Aucune décision n'a été prise pour ce qui est de la diffusion, et des pourparlers sont en cours
- La plaquette commerciale faite par la Société Eurocom est terminée et les premières démarches pour proposer ces prestations « VIP » ont démarré, autant au niveau national avec les partenaires de la fédération qu'au niveau local (acteurs de notre région)
- Le site est en cours d'élaboration et sera livré, au début de mars avec la mise en route de la billetterie. Ce site sera réservé aux Championnats du Monde de Dijon mais pourra également, avec une mise en conformité, servir en lieu et place de notre site actuel. Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes, un petit paragraphe a été publié sur le site du CD21.
- Le cahier des charges a été étudié dans le détail et de nombreux points sont à définir sur le travail qui doit être réparti entre la Fédération, via le Comité Stratégique et le Comité d'Organisation du CD21.

Candidatures organisation Congrès 2024

Les deux candidats sont : Carreau de Pagny et Pétanque des Loups (Genay)

Après débat et pour équilibrer entre la zone nord et sud, les deux derniers congrès ayant eu lieu dans le sud, les membres du Comité décident de valider la demande de la Pétanque des Loups.

Dernière info : le club a été avisé et confirme sa demande. Le congrès 2024 aura donc lieu le SAMEDI 14 Décembre 2024 à GENAY (21140)

Congrès 2023

Le compte-rendu du congrès du 25 Novembre 2023, (deviendra un procès-verbal lorsqu'il sera validé lors du prochain congrès) a été établi, signé par le Président, le Président Délégué ainsi que la Secrétaire Générale et est sur le site du CD21.

Les Statuts, en ses articles 12 et 19 faisant référence aux procédures d'élection, ont été modifiés et signés par les personnes citées ci-dessus.

Ils seront envoyés, dans les délais légaux, au service concerné de la Préfecture de Côte d'Or.

Cette modification a entraîné également la réactualisation du Règlement intérieur. Ceci a été fait et également signé.

Calendrier 2024

- Confirmation des changements et rajouts sur le calendrier

Dernière info : le calendrier a été mise à jour sur le site du CD21

- Validation des affiches suivantes :
 - Journée de la Femme
 - National Mixte DIJON
 - Validation actée de l'affiche du National des Laumes

Dernière info : toutes les affiches ont été modifiées, validées et publiées sur le site du CD21. Elles sont visibles en bas de la page d'accueil.

Championnats des Clubs et Coupe de France Open

- Détail sur les formulaires d'inscription (1 par catégorie) et des différentes dates butoir.

CDC Féminin : Selon les nouvelles dispositions fédérales, le nombre de joueuses est passé de 4 à 6. Il y a une possibilité d'entente entre plusieurs clubs (3 au maximum) sous la condition que le CD valide la demande. Voir la fiche d'engagement ainsi que les notes envoyées par la Fédération en **Annexe N°1**

Néanmoins, comme le CD a des questions, il est décidé des démarches suivantes :

- Délimiter ou non une zone géographique (cette action étant de la prérogative des Comités)
- Interroger la FFPJP sur le point suivant : est-ce qu'une féminine peut jouer avec les Open si le club n'a pas d'équipe spécifique ? est-ce que s'il y a déjà une équipe féminine, une fille peut jouer avec les hommes ? ou s'il y a une équipe en féminine mais que le nombre de joueuses potentielles soit plus important, est-ce que des féminines peuvent intégrer une équipe en Open ? Est-ce que le CD autorise ou non l'accès en D1 ou la limitation en D2 et ce, compte tenu du fait qu'il ne peut y avoir des ententes au niveau CRC ?

Les réponses apportées aux questions ci-dessous devront faire partie d'un additif au règlement intérieur, document qui sera à valider lors de la prochaine réunion.

Le formulaire sera envoyé dans la dernière semaine de Février (après la prochaine réunion) – La date butoir a été fixée au 12 Avril 2024.

CDC Open : Le formulaire est prêt et sera envoyé comme pour les féminines. La date butoir a été fixée au 12 Avril 2024

A préciser que, comme il en avait été décidé par le Comité, la note suivante a été rajoutée « ***Le club qui inscrit des équipes en championnat des clubs open ou féminin s'engage à pouvoir organiser au moins un week-end sur ses terrains pour une poule de division 2 ou 3 concernant son club*** ».

Il est également obligatoire de remplir le tableau en indiquant la date et le nombre de terrains, faute de quoi, l'inscription ne sera pas validée.

CDC Vétérans : Le formulaire est prêt et sera envoyé dernière semaine de Février. La date butoir est au 4 Avril 2024.

Dernière info : tous les règlements 2024 ont été mis sur le site du CD21 ainsi que les feuilles de match. Pour les féminines, seront utilisées les mêmes que pour les Open.

Pour les CDC Jeu Provençal et la Coupe de France, les formulaires ont été envoyés aux clubs. Ces points sont reportés à la prochaine réunion pour faire l'état du nombre d'équipes inscrites.

Coupe de France Jeu Provençal : préparer et effectuer le tirage. Nombre d'équipes inscrites pour le CD21 : 8

Le tirage au sort est préparé en amont de la réunion avec les huit noms des clubs inscrits sur un papier individuel, et tiré anonymement. Le CD21 aura une équipe de qualifiée pour le 1^{er} Tour de zone.

Le tirage du 1^{er} tour est repris sur **l'Annexe N° 2** ainsi que la rencontre du 2^{ème} Tour.

La Coupe de France aura lieu le Lundi 1^{er} Avril 2024 au Boulodrome de Dijon « Chauffour »

Marathon féminin des 10 et 11 Février : point sur le nombre d'inscrites et sur les bénévoles qui seront présents.

A la date de la réunion, le concours est complet soit 64 équipes. Les arbitres seront Claude BASSE et Nicolas RATEAU pour le samedi et Patrice ROUTIER le dimanche.

Les bénévoles du Comité seront :

Samedi : Brigitte, Tatiana – Gilles – Romain – Guy – Martine DUFOUR. Il y aura également des bénévoles de la Commission Féminine. Le CD essaiera de trouver d'autres personnes, notamment pour le service du repas de midi.

Dimanche : Brigitte – Nadège – Christophe

Dernière info : deux équipes en liste d'attente. Le menu est commandé à l'ETAP.

Championnats de Côte d'Or 2024

- Elaboration et vérification de la Circulaire

La circulaire a été préparée. Elle reprend toutes les modalités d'inscription, les dates, les catégories, les lieux et les dates butoirs pour la réception des inscriptions – Voir **Annexe N°3**

A noter qu'il est également rappelé l'engagement de tous les joueurs et de toutes les joueuses et les sanctions encourues en cas d'absence non justifiée à un championnat départemental, régional ou national. Voir extrait ci-dessous :

TRÈS IMPORTANT et à communiquer aux joueuses et joueurs

Extrait du règlement officiel des Championnats de France (version 2024)

XIV-ABSENCES

Article 19 - Afin d'assurer la bonne organisation et une bonne gestion sportive et administrative des championnats de France et des compétitions départementales et régionales qualificatives, et compte tenu de la désorganisation causée par une absence non signalée suffisamment en amont :

- Tout joueur inscrit pour participer à une compétition qualificative ou au championnat Départemental ou Régional, absent le jour de cette compétition, devra au plus tard dans les quatre jours qui suivent le début de la compétition, fournir un document écrit justifiant de son indisponibilité et du caractère non-prévisible de celle-ci.

- Tout joueur qualifié pour un championnat de France absent le jour de la compétition devra obligatoirement fournir à la Fédération dans les quatre jours qui suivent le début de la compétition, un document écrit justifiant de son indisponibilité et du caractère non-prévisible de celle-ci.

En cas d'absence injustifiée ou dont la justification est manifestement inappropriée : interdiction administrative de participer à la même épreuve pour l'édition suivante.

Ces décisions sont prises par le Comité Directeur du Comité Départemental, Régional ou Fédéral, en charge de l'organisation de la compétition où le joueur est absent. Elles seront notifiées au joueur par écrit et par tous moyens (LRAR, courriel, remise en main propre contre décharge ...).

Dernière info : elle a été envoyée aux clubs le 2 Février 2024.

Les secteurs restent inchangés pour 2024. Les 4 nouveaux clubs ont été insérés. A noter qu'ils sont aussi visibles sur le site du CD21. Il s'agit du Carreau de Pagny, de la Pétanque Lamarchoise, de l'Etoile de Brazey et de Longeault-Pluvault Pétanque.

- Point sur les clubs candidats à l'organisation

Un tableau récapitulatif est dressé en fonction des demandes des clubs. Le Comité, lorsqu'il y a plusieurs candidats, après débat, valide un lieu en essayant d'équilibrer entre la zone nord et la zone sud et en tenant compte des sites de l'année dernière. Voir **annexe N°4**

Dernière info : le tableau a été envoyé aux clubs le 23 Janvier 2024.

A noter que le cahier des charges, après mis à jour pour l'année 2024, sera envoyé aux clubs organisateurs.

- Mise à jour de la charte des joueurs qualifiés aux France

Mise à jour 2024 faite avec des précisions quant à l'éventuel accompagnateur. Voir **Annexe N°5**

Comme chaque année, elle sera remise aux délégué(e)s qui la feront lire et signer par les joueuses ou les joueurs qualifiés aux France.

Les délégations seront attribuées à la prochaine réunion.

Arbitrage (point reporté à la prochaine réunion)

Les deux points seront les suivants : Tableau des indemnités à revoir et mise au point sur les prises en charges du CD de l'achat du matériel et des vêtements des arbitres.

Questions diverses

- Pétanque Tour CO fédéral : informations

Il aura lieu mercredi 2 et jeudi 3 Octobre sur la Place de la République à DIJON. La demande a d'ailleurs été validée par la Mairie.

- Trophée des Villes (reporté à la prochaine réunion)
- 2 formations Gestion Concours ont été organisées au siège du Comité les 13 et 19 Janvier. Une 15 de personnes ont participé

La prochaine réunion du Comité est fixée au Vendredi 23 Février 2024 à 18h30
Fin de la réunion à 21H50

Alain VORILLION
Président du CD21



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

